

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200) et du SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Date d'émission 14-oct-2019

Date de révision 14-oct-2019

Numéro de révision 1

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit Huile hydraulique Enerpac LX 70

#### Autres moyens d'identification

Code(s) de produit 117

Synonymes CM50885 LX104 (tambours), LX101 (gallons)

Autres renseignements Fusionner l'ID de révision 3211

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible.

#### Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Adresse du fournisseur

U.S. Lubricants, une division de U.S. Venture Inc.  
425 Meilleure façon  
Appleton, WI 54915  
800-490-4900

#### Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence 800-490-4900  
Chemtrec 1-800-424-9300 (Compte# 705487)

### 2. Identification des dangers

#### Classement

Danger d'aspiration	Catégorie 1
---------------------	-------------

#### Éléments d'étiquette

Danger

**Mentions de danger**

Peut être mortel s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires

**Conseils de mise en garde - Réponse****Ingestion**

EN CAS D'INGESTION: Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne pas induire de vomissements.

**Mises en garde - Entreposage**

Magasin enfermé

**Mises en garde - Élimination**

Jetter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

**Autres renseignements**

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables. Nocif pour la vie aquatique.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**La substance**

Sans objet.

**Mélange****Synonymes**

CM50885 LX104 (tambours), LX101 (gallons)

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Numéro de registre de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro d'enregistrement HMIRA)	Date de dépôt de l'HMIRA et date d'octroi de l'exemption (s'il y a lieu)
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	64742-54-7	30-40	-	-
2,6-Di-tert-butylphénol	128-39-2	<1	-	-
Huile minérale*	-	<1	-	-
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités	64742-53-6	<1	-	-

**Ajouts chimiques**

\* L'huile minérale contenue dans ce matériau peut être décrite par un ou plusieurs des numéros CAS suivants : 64742-54-7, 64742-65-0, 64742-55-8 et 64742-56-9.

### 4. Premiers secours

**Description des mesures de premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Des soins médicaux immédiats sont nécessaires. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin présent.
<b>L'inhalation</b>	L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Si la respiration s'est arrêtée, donnez la respiration artificielle. Obtenez des soins médicaux immédiatement. Retirez à l'air frais. Évitez tout contact direct avec la peau. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel qualifié devrait) donner de l'oxygène. Obtenez des conseils ou des soins médicaux immédiats. L'oedème pulmonaire retardé peut se produire.
<b>Contact visuel</b>	Rincer abondamment à l'eau, également sous les paupières. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Contact avec la peau</b>	Lavez la peau à l'eau et au savon. Consultez un médecin si des symptômes apparaissent. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
<b>Ingestion</b>	Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et causer des dommages. Ne pas induire de vomissements. Si des vomissements se produisent spontanément, gardez la tête sous les hanches pour prévenir l'aspiration. Nettoyez la bouche avec de l'eau et buvez ensuite beaucoup d'eau. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez des conseils ou des soins médicaux immédiats.
<b>Autoprotection des secouristes</b>	S'assurer que le personnel médical est au courant du ou des matériaux en cause, prendre des précautions pour se protéger et prévenir la propagation de la contamination. Évitez tout contact direct avec la peau. Utilisez la barrière pour donner la réanimation bouche-à-bouche. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin.

#### Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

**Symptômes** Difficulté à respirer. Toux et / ou respiration sifflante. Vertiges.

#### Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaires

**Note aux médecins** En raison du danger d'aspiration, l'émèse ou le lavage gastrique ne devrait pas être utilisé à moins que le risque ne soit justifié par la présence de substances toxiques supplémentaires.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agent extincteur approprié</b>	Produit chimique sec, CO <sub>2</sub> , pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire.
<b>Supports d'extinction inappropriés</b>	Jet de pulvérisation d'eau.
<b>Dangers spécifiques découlant du produit chimique</b>	La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et leurs dérivés. Monoxyde de carbone. Composés organiques.
<b>Données sur les explosions</b>	
<b>Sensibilité aux chocs mécaniques</b>	Aucune.
<b>Sensibilité à la décharge statique</b>	Aucune.
<b>Équipement de protection spécial pour les pompiers</b>	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de branchement de lutte contre les incendies complet. Utilisez de l'équipement de protection individuelle.

## 6. Mesures de rejet accidentel

### Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Ne touchez pas les contenants endommagés ou le matériel déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Tenir les gens à l'écart et au vent du déversement ou de la fuite. Extrêmement glissant lorsqu'il est renversé. Utilisez de l'équipement de protection individuelle au besoin. Voir la section 8 pour de plus amples renseignements. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Refuser l'entrée au personnel non autorisé et non protégé. Assurer une ventilation adéquate.

### Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Digue bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Prendre avec du sable ou d'autres matériaux absorbants incombustibles et les placer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure.

## 7. Manutention et entreposage

### Précautions pour une manipulation sécuritaire

**Conseils sur la manipulation sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Assurer une ventilation adéquate. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Laver soigneusement après la manipulation. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.

### Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

**Conditions de stockage** Gardez les contenants bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Magasin enfermé. Conserver à l'écart des autres matériaux.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)	-	-
Huile minérale* -	TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)	PEL : 5 mg/m <sup>3</sup> (brume)	LÉR : 5 mg/m <sup>3</sup> (brume) STEL : 10 mg/m <sup>3</sup> (brouillard)
Distillats de pétrole, naphténique	TWA : 5 mg/m <sup>3</sup> (fraction inhalable)	PEL : 5 mg/m <sup>3</sup> (brume)	LÉR : 5 mg/m <sup>3</sup> (brume)

légers hydrotraités 64742-53-6			STEL : 10 mg/m <sup>3</sup> (brouillard) LÉR : 350 mg/m <sup>3</sup> Limite maximale : 1 800 mg/m <sup>3</sup>
-----------------------------------	--	--	--

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-------------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux et du visage</b>	Lunettes de bascule.
<b>Protection des mains</b>	Gants imperméables. Gants de protection.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Portez des vêtements de protection appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

<b>Considérations générales en matière d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Laver soigneusement après la manipulation. Évitez de respirer des vapeurs ou des brumes. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
--	--

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	
État physique	Liquide
Couleur	Ambre clair
<b>Odeur</b>	Pétrole doux
<b>Seuil d'odeur</b>	Aucune information disponible

<b><u>Biens immobiliers</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Point d'éclair</b>	190.6 °C / 375.1 °F	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Limite d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun connu
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosifs</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosifs</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Densité relative</b>	0,845 (7,03 lb/gal)	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température d'auto-alignement</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu
<b>Viscosité cinématique</b>	14 - 16 cSt	@ 40 °C
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun connu

**Autres renseignements**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'adoucissement</b>	Aucune information disponible
<b>Poids moléculaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Négligeable
<b>Densité des liquides</b>	Aucune information disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions d'utilisation normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans le cadre d'un traitement normal.
<b>Conditions à éviter</b>	Extrêmes de température et d'ensoleillement direct.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucune n'est connue d'après les renseignements fournis.

**11. Renseignements toxicologiques****Information sur les voies d'exposition probables**

<b>L'inhalation</b>	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact visuel</b>	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Le contact avec les yeux peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Une exposition répétée peut causer une sécheresse ou une fissuration de la peau.
<b>Ingestion</b>	On ne dispose pas de données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange. Potentiel d'aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer l'œdème et la pneumonite pulmonaires. Peut être fatal si avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Symptômes</b>	Difficulté à respirer. Toux et / ou respiration sifflante. Vertiges.
------------------	--

**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de la toxicité**

Aucune information disponible

**Informations sur les composants**

Nom chimique	DT1 par voie orale50	DT50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité	> 15 g/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Lapin )	
2,6-Di-tert-butylphénol	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 10 g/kg ( Lapin )	
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Lapin )	= 2180 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

**Effets retardés et immédiats ainsi que effets chroniques d'une exposition à court et à long terme****Corrosion/irritation de la peau** Aucune information disponible.**Lésions oculaires graves/ irritation des yeux** Aucune information disponible.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.**Mutagenicité des cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** La classification indiquée ci-dessous pour les distillats de pétrole dans ce produit se rapporte à ceux qui contiennent plus de 3% d'extrait de DMSO tel que mesuré par IP 346. Les distillats de pétrole dans ce produit ne répondent pas à ces critères pour être classés comme cancérogènes.

Le tableau ci-dessous indique si chaque organisme a inscrit un ingrédient comme cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	A2	Groupe 1	Connu	X
Huile minérale* -	A2	Groupe 1	Connu	X
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	A2	Groupe 1	Connu	X

**Légende****ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)**

A2 - Cancérogène soupçonné pour l'humain

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

**NTP (Programme national de toxicologie)**

Cancérogène connu - Cancérogène connu

**OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.**Danger d'aspiration** Peut être fatal si avalé et pénètre dans les voies respiratoires.

## 12. Renseignements écologiques

### Écotoxicité

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Distillat de pétrole paraffinique lourd hydrotraité 64742-54-7	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
2,6-Di-tert-butylphénol 128-39-2	-	-	-	CE50 : =0,45 mg/L (48h, Daphnia magna)
Huile minérale* -	-	LC 50 : > 100 mg/L (4d, tête-de-boule)	-	CE 50 : > 10 000 mg/L (2d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CE 50 : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna)) CSEO : > 10 mg/L (21d, Puce d'eau (Daphnia magna))
Distillats de pétrole, naphthénique légers hydrotraités 64742-53-6	-	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	CE50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)

### Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### Autres effets indésirables

Aucune information disponible.

## 13. Considérations relatives à l'aliénation

### Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

#### Emballages contaminés

Ne réutilisez pas les contenants vides.

## 14. Renseignements sur le transport

### Dot

Non réglementé

### TMD

Non réglementé

### MEX

Non réglementé



IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

## 15. Renseignements réglementaires

### Règlements et lois sur la sécurité, la santé et l'environnement propres à la substance ou au mélange

#### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants sans objet

La Convention de Rotterdam sans objet

#### Inventaires internationaux

TSCA Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks.

DSL/NDL Contactez le fournisseur pour l'état de conformité des stocks.

#### Légende :

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

#### Réglementation fédérale des États-Unis

##### LEP 313

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

##### SARA 311/312 Catégories de danger

Si ce produit répond aux critères de déclaration des niveaux EPCRA 311/312 au 40 CFR 370, reportez-vous à la section 2 de la présente FDS pour les classifications appropriées. En vertu de la réglementation modifiée au 40 CFR 370, les rapports de niveau II EPCRA 311/312 pour l'année civile 2017 devront être conformes aux classifications de danger mises à jour.

##### CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

##### CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de la Loi sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale globale (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

#### Réglementation des États-Unis

##### Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants proposés dans la Proposition 65 :

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluène - 108-88-3	Développement

#### Règlement sur le droit à l'information des États américains

**Réglementation des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie
Distillats de pétrole, naphténuque légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-

**Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis**

Numéro d'homologation des pesticides Sans objet  
de l'EPA

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé	2	Inflammabilité	1	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
<b>SSR</b>	Dangers pour la santé	2	Inflammabilité	1	Dangers physiques	0	Protection personnelle	X

**Légende des abréviations et des acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Principales références bibliographiques et sources de données utilisées pour compiler la SDD**

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency des États-Unis  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 EPA (Environmental Protection Agency)  
 Niveau(s) des lignes directrices pour l'exposition aiguë (AEGL(s))  
 Environmental Protection Agency federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act des États-Unis  
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis Produits chimiques à haut volume de production  
 Revue de recherche sur les aliments  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 Base de données internationale uniforme d'information sur les produits chimiques (IUCLID)  
 Classification SGH du Japon  
 Système national australien de notification et d'évaluation des produits chimiques industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)  
 ChemID Plus de la National Library of Medicine (NLM CIP)  
 Programme national de toxicologie (PFN)  
 Base de données sur la classification et l'information sur les produits chimiques (CCID) de la Nouvelle-Zélande  
 Publications de l'Organisation de coopération et de développement économiques Sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Programme de produits chimiques à production élevée de l'Organisation de coopération et de développement économiques  
 Ensemble de données sur l'examen préalable de l'Organisation de coopération et de développement économiques  
 RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques)  
 Organisation mondiale de la santé

**Date d'émission** 14-oct-2019

**Date de révision** 14-oct-2019

**Note de révision** Version initiale.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les renseignements donnés ne sont conçus qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le

traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**